

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE L'AÏKIDO CLUB MOUSCRONNOIS

Horaires de cours:

- enfants: mardi et jeudi de 18h à 19h, le mercredi de 15h à 17h
- adultes et ados: mardi et jeudi de 19h15 à 21h
- séniors: mercredi de 10h à 11h

1. Les cotisations sont payables au mois, au semestre ou à l'année. Le règlement se fait par virement, en carte ou en espèces. Une cotisation payée ne pourra en aucun cas être remboursée ou reportée.
2. L'élève n'étant pas en ordre de cotisation et/ou d'assurance peut se voir interdire l'accès au tatamis. Le port de la licence assurance est obligatoire, celle-ci peut être réclamer à tout moment.
3. L'entrée des vestiaires ainsi que celle du dojo est interdite, même pour les parents.
4. La présence sur le tatamis est souhaitée 5 min avant les cours, dans le silence. L'élève qui arrive en retard attendra au bord du tatamis en seiza (à genoux), l'accord du professeur de rejoindre le cours. Si vous devez sortir du tatamis pendant le cours, pour une raison ou une autre, vous devez prévenir le professeur.
5. Les cours seront donnés dans le calme et le silence.
6. Les élèves seront respectueux de leurs professeurs et d'autrui.
7. Les déplacements du vestiaire au dojo, et inversement, se feront en tongs. Le port de bijoux est interdit sur le tatamis. Le club n'est pas responsable en cas d'accident.
8. Une attention particulière sera apportée à votre tenue, qui doit être nettoyée après chaque cours, ainsi qu'à votre hygiène corporelle (ongles coupés, mains et pieds lavés, ...).
9. Chaque élève aura cœur de maintenir la propreté et le respect des locaux.
10. La consommation d'alcool est interdite avant le cours. L'élève en état d'ébriété se verra interdire l'accès au dojo.
11. Les casseurs sont les payeurs
12. Le dojo sera fermé à 21h30.
13. Les passages de grades se font chaque fin de mois. Les élèves ayant leur cota d'heures pourront s'inscrire à l'examen avec l'accord de son professeur.
14. Le port de l'hakama. L'élève désireux de le porter demandera l'aval de son professeur qui l'examinera, le grade minimum est de 3ème Kyu.
15. Tout vol sera sanctionné par une expulsion immédiate et définitive du club et les autorités seront informées. Le club décline toute responsabilité en cas de vol, évitez de laisser des objets de valeurs dans les vestiaires.
16. Les membres du comité sont à l'écoute des problèmes pouvant être rencontrés au sein du club. Tous les élèves peuvent faire part de leur remarque à l'un des membres du C.A. qui en informera les autres afin de trouver la meilleure solution.
17. J'autorise l'asbl Aikido clun Mouscronnois à publier les photos et vidéo sur les réseaux sociaux, site web, flyer, affiche (liste non-exhaustive) OUI - NON
18. Vos données personnelles ne seront pas transmises à des tiers à des fins commerciales et ne seront divulguées à personne. Vous êtes libres de demander de les effacer, les modifier ou les consulter de notre base de données.
19. Tout manquement à ce règlement sera sanctionné. Le C.A. se réserve le droit d'expulser un membre, ou un accompagnant, pour non-respect du règlement ou d'autrui.
20. Tous nouveaux règlements annulent celui-ci, n'hésitez pas à vous rendre fréquemment sur notre site web pour en être informé.

Fait à Mouscron le/..../.... en 2 exemplaires (un pour le membre et un pour le club)
Signature (+ signature d'un tuteur si mineur)